COMMISSION EUROPÉENNE
Direction Générale
Politique régionale et urbaine
Budget et Affaires Générales
Régions ultrapériphériques

Bruxelles, octobre 2014
DGA1.A.1

RAPPORT du III FORUM RUP 2014

Table des matières

1. Troisième Forum des Régions Ultrapériphériques 3
2. DATES ET LIEU 3
3. PARTICIPANTS 3
3.1. Régions Ultrapériphériques 3
3.2. Etats membres 3
3.3. Institutions européennes 3
3.4. Représentants Socio-économiques 3
3.5. Société civile 3
4. OBJECTIFS du FORUM 3
5. DEROULEMENT DU FORUM 4
5.1. Allocutions introductives 4
5.2. Allocutions des hauts représentants des Etats membres 4
5.3. Allocutions de clôture de la séance inaugurale 4
5.4. Session thématique 1 : "Emploi, Chômage des jeunes, Education, Formation, Apprentissage, Mobilité, Innovation sociale." 5
5.5. Session thématique 2 : "Tourisme, Recherche, Energie, Agriculture, Pêche." 5
5.6. Séance de signature de la DECLARATION CONJOINTE DES PRESIDENTS DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES 6
5.7. Session thématique 3 : "Comment combiner les outils de l'insertion régionale pour valoriser le rôle des Régions Ultrapériphériques dans leur zone".
5.8. Présentation des conclusions des sessions thématiques 7
5.9. Allocutions de clôture 7
6. PRINCIPAUX RESULTATS ET CONCLUSIONS 7
6.1. Session thématique 1 7
6.1.1. Les constats partagés 7
6.1.2. Les mécanismes et outils à mobiliser 8
6.1.3. Les bonnes pratiques et les *success stories* 8
6.2. Session thématique 2 9
6.2.1. Les constats partagés 9
6.2.2. Les mécanismes et outils à mobiliser 9
6.2.3. Les bonnes pratiques et les *success stories* 10
6.3. Session thématique 3 10
6.3.1. Les constats partagés 10
6.3.2. Les mécanismes et outils à mobiliser 11
6.3.3. Les bonnes pratiques et les *success stories* 12

6.4. Principaux résultats – Autres : 12
6.4.1. Le cadre juridique : Article 349 TFUE 13
6.4.2. Octroi de mer 12
6.4.3. Pêche: modernisation de la flotte et pêche par des Etats tiers 12
6.4.4. Coopération interrégionale RUP 12
6.4.5. Coordination de la stratégie RUP au sein de la Commission 13

COMMISSION EUROPÉENNE
Direction Générale
Politique régionale et urbaine
Budget et Affaires Générales
Régions ultrapériphériques

Bruxelles, octobre 2014
DGA1.A.1

RAPPORT du III FORUM RUP 2014

1. **Troisième Forum des Régions Ultrapériphériques:** "9 Régions au cœur de l'Europe d'aujourd'hui et de demain"

2. **DATES ET LIEU:** 30 septembre / 1 octobre 2014 Bruxelles (bâtiment Charlemagne)

3. **PARTICIPANTS:** 610 participants inscrits au total, se répartissant dans les catégories suivantes :

   3.1. Régions Ultrapériphériques: Guadeloupe, Martinique, Guyane, St-Martin, La Réunion, Mayotte, Açores, Madeira, Canaries. (144 participants parmi lesquels les Présidents de Région, les institutions régionales et les experts)

   3.2. Etats membres: France, Portugal, Espagne (42 participants parmi lesquels les Ministres, Ambassadeurs, les institutions nationales et les experts)

   3.3. Institutions européennes: la Commission européenne (64 participants parmi lesquels le Président de la Commission européenne, 2 Commissaires, et des membres de 16 Directions générales), le Parlement européen (6 Députés européens et leurs délégations), le Conseil UE, le Comité Economique et Social, le Comité des Régions.

   3.4. Représentants Socio-économiques: 236 participants parmi lesquels des chambres de commerce et d'industries, des associations d'entreprises et des entreprises individuelles

   3.5. Société civile: 38 participants parmi lesquels les Comités économiques et sociaux régionaux

4. **OBJECTIFS du FORUM**

   4.1. Offrir aux Régions Ultrapériphériques une plate-forme de valorisation de leurs atouts auprès des acteurs publics et privés.

   4.2 Dynamiser le processus de programmation en cours pour la période 2014-2020 sur base des priorités stratégiques européennes globales et sur base d'un partenariat avec les Régions ultrapériphériques pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

4.3 Enrichir la réflexion sur 3 thématiques stratégiques pour les Régions ultrapériphériques : l'emploi et ses défis sociétaux ; l'optimisation des ressources dans les secteurs à fort potentiel de développement; et l'insertion régionale des Régions ultrapériphériques dans leur environnement.

5. DEROULEMENT DU FORUM

30 SEPTEMBRE 2014

5.1. Allocutions introductives de Walter DEFFAA (Directeur général de la DG REGIO) prononcée au nom de Johannes HAHN (Commissaire européen de la politique régionale et urbaine) et de Victorin LUREL (Président du Conseil régional de la Guadeloupe et Président de la Conférence des Présidents des RUP).

Pour l'ensemble des allocutions qui ont été prononcées au cours du Forum, nous invitions les lecteurs de ce compte-rendu à se référer aux enregistrements intégraux visibles à partir du lien indiqué au point 7 du présent compte-rendu.

Par ailleurs les principales conclusions et lignes dégagées au cours de ce Forum sont insérées au point 6 "principaux résultats et conclusions."

5.2. Allocutions des hauts représentants des Etats membres :
Georges PAU-LANGEVIN, Ministre des Outre-mer, France – Miguel POIARES MADURO, Ministre du Développement Régional, Portugal – Alfonso DASTIS QUECEDO, Ambassadeur Représentant Permanent de l'Espagne auprès de l'UE.

Allocution des hauts représentants des Régions Ultrapériphériques :
Didier ROBERT, Président du Conseil régional de La Réunion – Rodolphe ALEXANDRE, Président du Conseil régional de Guyane – Jean CRUSOL, Vice-président du Conseil régional de la Martinique – Daniel ZAÏDANI, Président du Département de Mayotte – Aline HANSON, Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin – Rodrigo OLIVEIRA, Membre du gouvernement régional des Açores – João CUNHA E SILVA, Vice-Président du Gouvernement régional de Madère – Paulino RIVERO BAUTE, Président du Gouvernement régional des Canaries.

Allocutions des hauts représentants de l'Union européenne :
Louis-Joseph MANSCOUR, député au Parlement européen – Rossella RUSCA, Présidence du Conseil des Ministres de l'UE – Henri MALOSSE, Président du Conseil Economique et Social European – Michel LEBRUN, Président du Comité des Régions.

5.3. Allocution de clôture de la séance inaugurale de M. José Manuel BARROSO (Président de la Commission européenne)

5.4. Session thématique 1 : "Comment relever le défi du chômage en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes, l'éducation, la formation, l'apprentissage, la mobilité et l'innovation sociale au regard des spécificités socio-économiques et des évolutions démographiques des Régions Ultrapériphériques?"

Débat interactif à partir des contributions des panelistes suivants :

Mme Sofia RIBEIRO, *Parlement européen, Députée* – Placer la connaissance au cœur du développement stratégique des régions.

M. Zoltan KAZATZAY, *Directeur général adjoint DG EMPL* – Les instruments de la politique européenne de l'emploi

Mme Francisca LUENGO OROL, *RUP Canaries, Ministre Régional de l'Emploi, de l'Industrie et du Commerce* – Stratégie pour un rassemblement des RUP autour de la problématique de l'emploi.

Mme Ilda BAPTISTA, *RUP Açores, Directrice Régionale pour l'Emploi et la Qualification Professionnelle du Gouvernement des Açores* – Partage d'expérience dans la mise en place de programmes de lutte contre le chômage

Mme Frédérique RACON, *RUP Guyane, Directrice générale de l'Opérateur Public Régional de la Formation professionnelle (OPRF)* – La formation professionnelle en Guyane : l'expérience de l'ORPF

Mme Maryse COPPET, *Chef d'entreprise – secteur numérique, formation* – L'importance du partenariat entre la Commission européenne, les Régions, les villes et les entreprises dans l'implantation du numérique dans l'éducation et la formation.

5.5. Session thématique 2 : "Comment optimiser l'utilisation des ressources pour atteindre des résultats innovants, porteurs de croissance et de développement durable qui valorisent les atouts des Régions Ultrapériphériques dans des domaines tels que le tourisme, la recherche, l'énergie, l'agriculture et la pêche?" (questions/réponses)

Débat interactif à partir des contributions des panelistes suivants :

M. Ricardo SERRÃO SANTOS, *Parlement européen, Député* – La contribution du Parlement européen en faveur de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi dans les RUP.

M. Pedro ORTUN, *Directeur DG ENTR* – Le renforcement de la compétitivité des RUPs : l'exemple du tourisme.

M. Philippe JEAN-PIERRE, *RUP Réunion, Président du Comité Régional de l'Innovation* – Comment se préparent les RUP, en particulier La Réunion, pour accroître leur compétitivité et leur innovation ?

M. Nuno JARDIM NUNES, *RUP Madère, Président de l'Agence Régionale du Développement de la Recherche Technologique et l'Innovation* – Développement de l'excellence en matière de recherche: l'exemple de Madère.

M. Duarte José BOTELHO DA PONTE, *Presidente do Conselho de Administração da EDA* – L'évolution de projets cofinancés par l'Europe vers des projets projet financièrement autonomes : l'exemple des Açores dans le domaine des énergies renouvelables.

M. Pierre BASCOU, *Directeur DG AGRI – La* contribution de la PAC au développement continu des secteurs traditionnels dans les RUP et à l'émergence de nouveaux secteurs innovants

M. Dominique MAROT, *RUP Mayotte, Président Aquamay* – La nécessité d'accompagnement de Mayotte par l'Europe pour l'innovation en matière d'aquaculture.

5.6. Séance de signature de la DECLARATION CONJOINTE DES PRESIDENTS DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES :

"Accord de création du réseau pour l'emploi entre les Régions Ultrapériphériques de l'Union Européenne"

Ce réseau a vocation à identifier les meilleures pratiques et domaines susceptibles de générer de nouveaux emplois. Les RUP ont identifié que les domaines dans lesquels un potentiel de nouveaux emplois devrait être exploités se situent dans les secteurs de l'économie «verte» (ex : secteur des énergies renouvelables ou de la gestion des déchets) et de l'économie «bleue» (exploitation du potentiel maritimes).

D'autre part, l'accord vise à optimiser les ressources financières de l'UE pour financer ce réseau : sous l'angle de son fonctionnement et sous l'angle du financement de projets contribuant directement à la création de nouveaux emplois. Les RUP visent d'une part l'optimisation des ressources allouées au titre de l'actuel cadre financier pluriannuel, et envisagent d'autre part un nouvel instrument financier ad hoc.

1 OCTOBRE 2014

5.7. Session thématique 3 : "Comment combiner les outils de l'insertion régionale pour valoriser le rôle des Régions Ultrapériphériques dans leur zone"

Débat interactif à partir des contributions des panelistes suivants :

M. Juan Fernando LOPEZ AGUILAR, *Parlement européen, Député* – L'insertion régionale pour le développement socio-économique des RUPs. L'expérience des Canaries et les perspectives de croissance des RUPs dans leurs bassins géographiques.

M. Jean CRUSOL, *Vice-Président du Conseil Régional de la Martinique.* Le rôle institutionnel des Régions pour faciliter l'insertion régionale dans leurs zones géographiques respectives. L'exemple de la Martinique.

M. Remco VAHL, *Chef d'unité Adjoint DG TRADE* – La pertinence des zones de libre-échange pour les RUPs.

M. François GAUTIER, *France, Chef adjoint du bureau "Politique agricole extérieure, commerce et développement", à la Direction générale du Trésor* – Le rôle de l'Etat Membre au regard de l'insertion régionale des RUP françaises dans leurs zones respectives. L'expérience française relative auxAPE et l'association des RUP dans la mise en œuvre de ces accords.
Mme Monique APAT, *Expert, Directrice du tourisme, du transport et du désenclavement numérique* – L'accessibilité : un facteur clé pour les RUP, Réflexions sur leurs préoccupations et les stratégies mises en place pour accroître l'accessibilité.

M. André BON, *RUP Guadeloupe, Directeur général adjoint de l'environnement et du cadre de vie* – Les opportunités et les freins au développement économique de la Guadeloupe en matière de traitement des déchets. Les stratégies à mettre en place dans le cadre règlementaire européen.

Mme Rudya LAKE, *RUP Saint-Martin, Chargée de mission affaires européennes* L'application des normes européennes aux frontières de l'Europe : l'exemple des échanges entre Saint Martin et St Maarten.

M. Markus CORNARO, *Directeur général adjoint, DG DEVCO* – Les initiatives de la Commission européenne pour faciliter la coopération entre les RUP et leurs voisins – l'exemple concret des mécanismes de financement FED/FEDER

5.8. Présentation des conclusions des sessions thématiques

Pour la session thématique 1 : M. Egidio CANCIANI, *chef d'unité DG EMPL*

Pour la session thématique 2 : M. Jean-Marie ROUSSEAU, *consultant indépendant*

Pour la session thématique 3 : M. Eddy HARTOG, *chef d'unité DG CNECT*

5.9. Allocutions de clôture de M. Victorin LUREL, Président de la Conférence des Présidents des RUP et de M. Nicholas MARTYN, Directeur général adjoint de la Direction Générale Politique Urbaine et Régionale.

6. PRINCIPAUX RESULTATS ET CONCLUSIONS

6.1. **Session thématique 1** :

"Comment relever le défi du chômage en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes, l'éducation, la formation, l'apprentissage, la mobilité et l'innovation sociale au regard des spécificités socio-économiques et des évolutions démographiques des Régions Ultrapériphériques?"

6.1.1. Les constats partagés

- Les taux de chômage dans les RUP - en particulier des jeunes - parmi les plus élevés d'Europe
- La lutte contre le chômage - en particulier des jeunes - comme objectif d'action stratégiquement prioritaire
- L'importance de la prévention du décrochage scolaire à tous les niveaux en ce compris l'éducation primaire et secondaire.

- La nécessité d'adapter l'éducation et la formation aux besoins de l'économie locale pour faciliter la transition entre le monde scolaire et celui du travail et d'amener les jeunes en décrochage scolaire dans le monde du travail à travers des formations de type "deuxième chance".
- L'utilité de la coopération accrue avec les entreprises, y compris au travers de partenariats publics-privés en ce compris par l'association du secteur économique dans la définition des formations professionnelles.
- La valeur ajoutée du capital humain des RUP au sein de leur voisinage comme potentiel de développement, – notamment la main d'œuvre spécialisée dans des secteurs d'excellence.
- L'intérêt d'intégrer les NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) dans le cadre des parcours éducatifs (ex : insertion de modules de e-learning, apprentissage de langages de programmation…)
- La nécessité d'une pérennité accrue des entreprises et d'un meilleur accès aux financements (notamment par des microcrédits) compte tenu de l'importance des PME au regard de l'emploi.

6.1.2 Les mécanismes et outils à mobiliser :

- Les programmes FEDER et FSE en particulier l'allocation financière additionnelle de 3 MM € en 2014-2015 – Initiative pour l'Emploi des Jeunes - pour des actions visant directement l'insertion des jeunes dans le marché du travail;
- Les programmes UE horizontaux : a) *le 'Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale' (EaSI)* dont un des axes est EURES (réseau de coopération des services publics d'emploi) / b) ERASMUS+ (éducation, formation, jeunesse et sport).
- La stimulation de l'entreprenariat et la création d'entreprises: Erasmus pour les jeunes entrepreneurs dans le cadre de COSME, l'instrument PME du Horizon 2020 de soutien au financement à risque aux entreprises créatives et innovantes;
- Les dispositions horizontales spécifiques aux RUP : montants accrus pour les déplacements de et vers les RUPs dans les programmes "Erasmus +", "Erasmus pour les jeunes entrepreneurs" ainsi que l'appel à proposition – du 3ième trimestre 2014 – du programme EURES pour une mobilité ciblée.

6.1.3. Les bonnes pratiques et les *success stories*

- Les parcours mixtes de formation et stage qui débouchent sur des certifications avec appui à l'embauche (Açores).
- Les emplois-tremplin, les chèques-travail et chèques-crèches, les accords avec le secteur touristique requérant celui-ci à engager au moins 60% des personnes formées en fonction des besoins identifiés par le secteur (Canaries).
- Les passerelles vers l'emploi mises en place par l'OPRF en Guyane créant le lien entre organismes de formation et secteur privé dans le cadre de a mise en place de "parcours pour l'emploi".
- La création d'une palette de dispositifs pour l'emploi des jeunes - y compris pour les jeunes en difficulté extrême - (Contrat de Plan Régional de la Formation Professionnelle, Conférence régionale des financeurs de la formation

professionnelle, dispositif d' "emplois tremplins", création d'une plateforme de développement de l'apprentissage) – (Guadeloupe).

6.2. **Session thématique 2 :**

"Comment optimiser l'utilisation des ressources pour atteindre des résultats innovants, porteurs de croissance et de développement durable qui valorisent les atouts des Régions Ultrapériphériques dans des domaines tels que le tourisme, la recherche, l'énergie, l'agriculture et la pêche ?"

6.2.1 Les constats partagés

- Les stratégies de spécialisation intelligente de chaque RUP permettent de passer d'une logique de la "demande" pour se tourner vers une logique "d'offre": une stratégie de différenciation par rapport aux autres régions européennes, mais aussi par rapport à leur environnement immédiat dans des bassins socio-économiques éloignés du continent européen.
- Dans chaque RUP, il est crucial que tous les partenaires régionaux et locaux participent à la définition de la stratégie régionale de l'innovation et se l'approprient.
- En puisant dans leurs ressources humaines, les RUP qui jouissent en général d'un niveau de qualification et de compétence indéniablement plus élevé que celui des pays-tiers avoisinants, sont capable de créer un avantage compétitif au niveau régional.
- Cette politique de différenciation et de diversification ouvre des perspectives nouvelles qui peuvent se cristalliser autour de secteurs traditionnels (agriculture, pêche, tourisme, etc.) mis en synergie.
- Difficultés pour les porteurs de projet de profiter du potentiel des instruments financiers mis à disposition par l'UE.

6.2.2. Les mécanismes et outils à mobiliser

- Les fonds qui apportent un soutien au titre de la politique de cohésion, à savoir le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE), le fonds pour le développement rural, à savoir le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), et pour les affaires maritimes et la pêche, le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), offrent aux RUP des outils à mobiliser pour mettre en place ces stratégies d'innovation. Ces fonds prévoient plusieurs dispositions spécifiques pour tenir compte des spécificités des RUP.
- Les programmes d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) des RUP, qui incluent à la fois des mesures qui garantissent l'approvisionnement en produits agricoles et des mesures pour la préservation et le développement des productions agricoles locales, devraient contribuer à la mise en place des stratégies d'innovation dans le secteur agricole.
- Enfin, les programmes horizontaux tels que COSME ou Horizon 2020 offrent aussi aux RUP des outils à mobiliser pour mettre en place ces stratégies d'innovation. Il est essentiel que chaque RUP dispose des mécanismes de coordination pour atteindre une synergie entre les fonds et optimiser leur utilisation avec notamment le FEDER, FSE, FEADER et le FEAMP.

- En particulier, pour le financement des actions/projets dans les différents volets du domaine du tourisme, plusieurs fonds UE[1] comportent des opportunités d'éligibilité d'actions dans ce domaine. Parmi ces volets, figure le développement du tourisme côtier et maritime.

6.2.3. Les bonnes pratiques et les *success stories*

- Les RUP ambitionnent de gagner en indépendance énergétique (énergies fossiles importées) par l'exploitation d'énergies renouvelables, comme cela a été démontré avec l'exposé de M. Da Ponte, avec une grande efficacité aux Açores et l'obtention de résultats concrets
- De même on voit que Mayotte, par l'exemple exposé par M. Marot, tire profit de ses ressources maritimes à une plus grande échelle que celles des exploitations agricoles terrestres actuelles et diversifie son aquaculture au-delà du poisson vers des produits tels que les algues, le crabe de mangrove, le concombre de mer, etc.
- Partant du constat que la crise qui affecte toute l'Europe, touche plus particulièrement les RUP, Monsieur Nunes, a exposé comment Madère a opté délibérément pour une politique d'excellence en R&D dans des niches bien ciblées. Ceci éviterait la fuite des cerveaux ('brain drain') et ferait venir des talents, malgré une image des RUP trop centrée sur le tourisme, et permettrait de contourner les obstacles au développement que constituent certaines politiques nationales trop centralisées, notamment dans le domaine des sciences et technologies ou académiques.
- M. Jean-Pierre a exposé la stratégie réunionnaise en matière d'innovation qui consiste à investir dans des produits à haute valeur ajoutée que le consommateur paie, "non pas pour ce qu'ils coûtent, mais plutôt pour ce qu'ils apportent". Dans cet esprit, les trois exemples qui ont été proposés, entre « Bioéconomie et agro-écologie » (exemple de la filière canne à sucre), « Tourisme expérientiel » (une atmosphère différenciée résultant de la combinaison de plusieurs facteurs; "waouh effect") et « Agilité territoriale » (mobiliser tous les leviers de la société digitale pour être une plateforme de transformation en termes énergétiques, sanitaires et sociétaux) sont plus que pertinents ; ils témoignent d'une vision dépassant les horizons jusqu'alors limités aux contours de l'île, en s'inscrivant dans une logique de différenciation intelligente.

6.3. **Session thématique 3 :**

"Comment combiner les outils de l'insertion régionale pour valoriser le rôle des Régions Ultrapériphériques dans leur zone"

6.3.1. Les constats partagés

- Objectif d'insertion régionale : Les RUP ont largement souligné la nécessité de compléter les modalités d'interaction entre les RUP et l'UE par des modalités d'action avec les pays tiers. Ce constat est partagé par tous les acteurs présents, mais assorti de la nécessité de maintenir la cohérence avec l'intégration des RUP dans le reste de l'Europe.
- Immigration : La pression migratoire est très forte dans les RUP car elles constituent des zones de transit de migrants clandestins. Certaines régions

[1] La Commission a publié une guidance le 20 octobre 2014 sur les financements de l'UE pour le secteur du tourisme http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/7203?locale=fr

ultrapériphériques sont même plus particulièrement concernées par l'immigration illégale d'enfants.

- Accords internationaux de commerce : les APE revêtent des opportunités pour les RUP en matière de libéralisation, de coopération, de partenariat Mais tant les APE que les autres accords internationaux nécessitent une prise en compte adéquate des intérêts socio-économiques des RUP, en ce compris dans volet agricole des APE et compte tenu des conséquences économiques engendrées notamment par des exigences normatives différentes auxquelles sont soumises les productions UE par rapport à celles des pays tiers.
- Accessibilité : elle reste une contrainte très importante non résolue, même si certaines RUP (Canaries, Açores, Madère) sont incluses dans les RTE (autoroutes de la mer) et même si le lancement de services de transport fait l'objet de règles spécifiques pour les RUP.
- Dimension maritime : L'exploitation du potentiel maritime figure au rang des perspectives porteuses de développement pour les RUP qui considèrent "la mer comme une nouvelle frontière de développement". A cet égard les RUP ont formulé la demande d'être autorisées à pêcher dans un périmètre plus large et à revaloriser leurs flottes de pêche.
- Insertion régionale du transport interurbain dans un contexte insulaire : la collectivité de St Martin souhaite que soit reconnue l'éligibilité du transport interurbain avec les îles avoisinantes (St Kitts & Nevis, Anguilla) en complément du programme de coopération territorial 2014-2020 existant avec Sint Marteen qui partage le même territoire insulaire.
- Applicabilité des normes aux frontières de l'UE : les RUP, à des degrés divers, rencontrent des difficultés pour faire appliquer les normes européennes notamment par des entreprises de pays tiers commercialisant des produits sur leurs territoires ou utilisant les RUP comme point de transit de ces marchandises à destination des marchés des pays tiers.
- L'importance d'une volonté politique partagée par les RUP et les pays tiers pour concrétiser l'insertion régionale.

6.3.2. Les mécanismes et outils à mobiliser :

- Mobilité : prise en compte spécifique des RUP au sein du dispositif ERASMUS + prise en charge des étudiants des RUP à concurrence de 600 à 700 € mensuels, ainsi que des frais de voyage à concurrence de 1100 € par étudiant.
- Dimension maritime : explorer le potentiel du "plan d'action pour une stratégie maritime dans la région Atlantique" du 13 mai 2013, visant le développement économique de la région Atlantique pour la croissance et l'emploi, assorti du soutien de la BEI pour un éventuel financement de ce plan d'action. Les RUP y sont explicitement mentionnées s'agissant notamment de la production d'énergie renouvelable en mer.
- Programmation de Fonds : explorer les synergies indispensables entre le FED et le FEDER. La Commission est en cours d'élaboration d'un guide permettant de faciliter la programmation de projets d'intérêts communs financés par le FED et le FEDER pour la période2014-2020.

6.3.3. Les bonnes pratiques et les *success stories*

- Mobilité : une étude récente démontre l'impact positif du dispositif Erasmus + mettant en évidence qu'une formation à l'étranger procure davantage d'opportunités pour trouver, conserver ou créer un emploi.
- Accords commerciaux : l'amélioration de la transparence dans les négociations des accords a été identifiée par le représentant du gouvernement français.
- Traitement des déchets comme vecteur de développement socio-économique : le traitement et le recyclage des déchets sont liés à l'économie touristique, la création d'emplois, et les transports (cf. : Directive 2008/98/CE qui encourage la valorisation des déchets en vue de préserver les ressources naturelles / Directive 2008/98/CE posant notamment le principe de la proximité de traitement des déchets). La mutualisation des gisements de déchets et des équipements de traitement peut créer des emplois dans ce secteur. En outre l'exportation par les RUP de leur savoir-faire en matière de Waste to Energy ou encore Waste to desalinisation constitue un facteur d'insertion régionale.

6.4. **Principaux résultats – Autres :**

6.4.1. Le cadre juridique : Article 349 TFUE

L'article 349 TFUE est invoqué par les RUP et les Etats membres comme base juridique adéquate pour l'ensemble des mesures spécifiques applicables aux RUP, et non pas uniquement pour celles qui constituent des dérogations aux principes du TFUE. En outre, cet article devrait permettre selon les RUP et les Etats membres des dérogations permanentes aux contraintes permanentes.

6.4.2. Octroi de mer

Les RUP françaises ont exprimé leur désaccord à l'égard d'une prorogation d'autorisation limitée dans le temps à décembre 2020. Elles ont plaidé pour un dispositif permanent (ou au minimum de 10 ans) et une dissociation avec la règlementation sur les aides d'Etat.

6.4.3. Pêche: modernisation de la flotte et pêche par des Etats tiers

Des RUP ont dénoncé l'exploitation par des pêcheurs de pays tiers ou même d'autres pays de l'UE, des ressources dans leurs zones exclusives alors que les pêcheurs des RUP ne sont pas en capacité d'exploiter tout le potentiel de ces eaux. A ce sujet, elles ont regretté le manque de dispositions spécifiques en faveur des RUP dans le FEAMP concernant la possibilité de rénover leur flotte de pêche. Alors que, selon elles, des pays tiers obtiendraient des financements européens pour rénover leurs flottent.

6.4.4. Coopération interrégionale RUP

Les RUP ont demandé que des règles adaptées leur soient appliquées en matière de coopération interrégionale dans le cadre du volet de la Coopération Territoriale européenne pour permettre des projets tels que la "plateforme de Société civile" ou le "Réseau emploi RUP". Le Département de Mayotte a identifié en particulier, les secteurs potentiels en matière de coopération interrégionale RUP qui permettraient la valorisation partagée de leurs atouts, en ce qui concerne notamment le bilinguisme en partage d'expérience avec Saint-Martin, les dispositifs innovants en matière de pauvreté et d'inclusion sociale avec la Guadeloupe, le développement de l'économie en lien avec l'exploitation du potentiel maritime de la Réunion.

6.4.5. Coordination de la stratégie RUP au sein de la Commission

Les RUP et les Etats membres ont demandé que l'unité RUP soit placée sous la responsabilité directe du Président Juncker (demande de rattachement au Secrétariat-General de la Commission) pour renforcer politiquement son rôle de coordination.